

Migrants : un très fragile

Metz s'est-elle débarrassée de l'insalubre et dangereux camp de réfugiés de Blida ? Qualifié de mini-Calais, pointé du doigt par tous les médias de France, le camp n'a pas rouvert cet été. Pour autant, tout reste sur le fil du rasoir.

1. Les flux en léger recul

2 040 demandeurs d'asile au 30 juin, à Metz. Près de 400 de moins que l'an dernier à la même époque. Difficile d'expliquer cette baisse de 20 %. Le démantèlement de plusieurs filières albanaises a certainement joué. Mi-avril, les forces de l'ordre ont mis fin à un réseau qui déposait, à Metz et Strasbourg, à raison de quatre autocars par semaine, des passagers kosovars ou albanais, moyennant 200€ le trajet. Cette baisse met aussi un coup d'arrêt à la fameuse théorie préfectorale de l'appel d'air, revenant à dire qu'un accueil un peu plus correct pouvait entraîner une explosion des flux. Ce qui n'est pour l'heure pas le cas.

2. Une meilleure solidarité interdépartementale et locale

Metz est le seul guichet d'accueil des demandeurs d'asile pour la Lorraine. Mais elle n'est plus seule à porter la problématique des migrants. « Sur le premier semestre, 750 demandeurs d'asile ont été réorientés vers d'autres départements

du Grand-Est », souligne la Préfecture. Des communes proposent aussi des hébergements, afin de soulager Metz. Mais déjà, les départements voisins annoncent leur saturation, comme la Meurthe-et-Moselle (lire ci-contre).

3. Traitement accéléré

Les effectifs de l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) ont augmenté, les procédures ont été simplifiées et la Moselle accueille des agents pour une instruction plus rapide que les convocations à Paris. « Sur des cas simples, deux ou trois mois suffisent. Le recours devant la cour nationale du droit d'asile demande ensuite trois à quatre mois. Un dossier peut désormais être instruit en six mois au lieu de deux ans », décrit la préfecture.

Les demandes d'asile viennent pour les trois-quarts des Balkans, donc de pays dits sûrs, 90 à 95 % d'entre eux se voient déboutés de leur demande.

90 à 95 % des demandeurs qui viennent des Balkans sont déboutés de leur demande.

4. Davantage d'éloignements

508 mesures d'éloignement, contre 282 l'an dernier, ont déjà été prononcées cette année. La moitié a eu lieu sous la contrainte. L'autre sur la base du volontariat. « Le dispositif d'aide au retour fonctionne bien, mais nous regrettons que certaines associations dissuadent des déboutés d'en profiter », souligne la préfecture. Les passages par le centre de rétention administrative de Metz sont également de plus en plus courants. Il a accueilli 73 familles en 2017, dont 162 enfants ; contre 51 avec 105 enfants mineurs en 2016, souligne un rapport de la Cimade, association de défense des droits des migrants.

5. Un nombre de logements dédiés en hausse

La Moselle s'est dotée d'un parc de logements en adéquation avec ses flux migratoires, passant de 430 à 720 en un an. Désormais, l'ancien lycée Poncelet, à Metz, fait office de sas avant une mise à l'abri. L'endroit compte environ 150 places. Des travaux vont y être réalisés afin de pouvoir y accueillir des familles. Pour l'heure, il est surtout réservé aux hommes isolés. Ces nouvelles places n'empêchent pas la saturation.

Textes : Philippe MARQUE



équilibre



A Metz-Borny, des migrants sont installés devant l'ancien lycée Poncelet, qui doit faire l'objet de travaux pour l'accueil de familles. Actuellement, il ne compte que des hommes isolés. Photo Karim SIARI

Jeudi 9 août 2018

3

L'EST Vosges
REPUBLICAIN MULTI

Votre Centre Relation Clients

Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h - 13 h 30 - 17 h 30

0 809 100 399 Service gratuit + prix appel

lerabonnement@estrepublikain.fr

La Meurthe-et-Moselle saturée

En Meurthe-et-Moselle aussi, le nombre de demandeurs d'asile suit une courbe exponentielle : 1 794 nouveaux arrivants en 2017 (+43 % par rapport à 2016, avec 1 250 personnes). « Ce chiffre est en augmentation continue et les conflits qui s'accroissent dans certaines parties du monde laissent penser que ce mouvement est de nature à s'amplifier », confie Marie-Blanche Bernard, secrétaire générale de la préfecture de Meurthe-et-Moselle. « Parmi tous ces demandeurs d'asile, une partie n'est pas liée à ces conflits. On a beaucoup d'immigrés économiques dans ces flux, il n'y a pas que des gens qui vivent des situations humaines difficiles, des situations de guerre ou des persécutions criantes. Ces immigrés économiques sont déboutés de leur demande d'asile après enquête. »

À ce jour, le département dispose d'environ 2 000 places pour les demandeurs d'asile, mais le dispositif est saturé. « Nous essayons de fluidifier. Il y a dans les hébergements d'urgence plus de 30 % de présence induite, c'est-à-dire des gens déboutés de leur demande,

parfois depuis plusieurs mois ou plusieurs années, et qui se maintiennent dans ces hébergements. Cela empêche d'accueillir les nouveaux. Le gouvernement nous demande d'orienter vers le logement durable ceux qui ont obtenu l'asile ; les déboutés, on essaie de les inciter à partir. C'est assez compliqué mais on a réussi en Meurthe-et-Moselle à n'avoir aucun campement sauvage, ce qui est exceptionnel. »

Assurée par l'État, la prise en charge des demandeurs d'asile repose sur des centres d'accueil pour demandeurs d'asile, cinq notamment en Meurthe-et-Moselle (Herseange, Pompey, Essey, Laxou et Maxéville). Ils proposent au total 608 places et sont gérés par trois opérateurs : Adoma, Ars et France Horizon. Certaines communes proposent également des hébergements. Enfin, l'État a la possibilité de réquisitionner des logements. C'est le cas de la caserne Faron, par exemple, à Vandœuvre, ou, pour désengorger cette dernière, des anciens locaux de l'ONF à Velaine-en-Haye (80 places depuis janvier 2018).

Eric NICOLAS

« Si deux cents personnes arrivaient d'un coup, on ne pourrait pas faire face », prévient Marie-Claire Fabert, coordinatrice du réseau de solidarité des associations messines. « On fera tout pour éviter la réouverture de Blida car ce n'est pas une bonne solution. Mais la pression migratoire reste forte. Tous les jours, quinze personnes se présentent en moyenne », concède la préfète. Le 115, « qui n'a pas pour vocation à s'occuper des demandeurs d'asile, est saturé presque tous les jours », rappelle la préfète.



Le centre de rétention de Metz, pour les migrants en attente de reconduite, a accueilli 162 enfants en 2017, près de la maison d'arrêt de Queuleu. Photo Maury GOLINI

Trois choses à savoir

LA PRESSION DES ASSOCIATIONS : depuis des mois, des associations messines multiplient les coups de force afin d'obtenir des logements pour les nouveaux arrivants. Occupation de gymnases, campements éphémères : les bénévoles attirent l'attention des autorités, qui ont jusque-là toujours apporté une réponse rapide.

L'HOSPITALITÉ POUR UNE NUIT : « Ce n'est pas vrai qu'il n'y a personne dehors », appuie Marie-Claire Fabert, coordinatrice du réseau de solidarité des associations messines. Elle souligne les initiatives des mili-

tants, comme le dispositif d'urgence baptisé « Une nuit à l'abri » : des particuliers offrent l'hospitalité pour quelques heures : « En mars, nous avons réalisé ainsi 34 nuitées et 30 autres en payant des chambres d'hôtel sur nos cagnottes. »

MAISON PRÊTÉE PAR LE CCAS : des bénévoles encadrent aussi, 24 heures sur 24, une petite maison mise à disposition par le centre communal d'action sociale de Metz et logeant 17 personnes. Un apport précieux.



La caserne Faron change de vocation à Vandœuvre. Photo Cédric JACQUOT